

	AVIS D'OFFRE D'EMPLOI	Date :	13 mai 2024
		Version :	1.0
	LABORANTIN CONTROLEUR QUALITE	Référence :	DG/DRH/AVIS/2024/001
		Page :	1/1

La **Société Africaine de Développement Industriel Alimentaire**, en sigle SADIA Sarl, immatriculée au RCCM Kinshasa sous le n°CD/KIN/RCCM/14-B-6258, dont le siège social est établi à Kinshasa, à la 12^{ème} rue au n°97, Quartier Industriel, Commune de Limete, recherche pour son Département de Qualité & Hygiène, un **Laborantin Contrôleur Qualité**.

Il aura pour missions principales :

- 1 Effectuer des prélèvements des échantillons à analyser ;
- 2 Effectuer le contrôle de qualité des produits suivant les normes fixées,
- 3 Réaliser des essais et des analyses microbiologiques ou chimiques des divers produits agroalimentaires ;
- 4 Interpréter des résultats des analyses effectués ;
- 5 Assurer le reporting des données et informations récoltées ;
- 6 Contrôler les matières premières dès la réception en consultant les paramètres visuelles et physicochimiques ;
- 7 Réaliser des opérations de pesage pour vérification de la conformité des produits aux normes en vigueur ;
- 8 Vérifier la conformité aux règles d'hygiène et de sécurité ;
- 9 Détecter et signaler toute anomalie ;
- 10 Faire de suggestions en fonction de l'amélioration du process ;

Tout candidat à ce poste doit être titulaire d'un diplôme universitaire en biologie, chimie, nutrition, biotechnologie, agronomie et environnement ainsi que disposer les qualités suivantes :

1. Avoir une expérience professionnelle minimum de 5 ans ;
2. Avoir des connaissances solides en chimie industrielle ;
3. Respecter les mesures et règles de sécurité ainsi que d'hygiène ;
4. Disposer des aptitudes à rédiger un rapport d'analyse ;
5. Être rigoureux dans les analyses ;
6. Avoir une maîtrise de l'outil informatique/Excel ;

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à déposer au Secrétariat SADIA à l'adresse précitée.

La date limite de dépôt de candidature est fixée à vendredi 31 mai 2024.

Les candidats sélectionnés seront informés par téléphones pour la suite du processus.

Note importante :

- Le dossier qui ne remplit pas les conditions précitées sera rejeté ;
- Tout candidat qui ne sera pas contacté doit considérer que sa candidature n'a pas été sélectionnée.

[Retour à la liste](#)